



JEAN-LUC GUICHET

Le hasard dans l'histoire : Montesquieu

Chance in History: Montesquieu

ABSTRACT: Away from a picture of Montesquieu as a mere deterministic philosopher, we try in this paper to bring to light the central place Chance plays in his vision of history. Indeed, through his work, four levels of Chance can be drawn out: firstly, Chance with regard to initial conditions of societies such as for example location on earth, soil quality, climate and so on; secondly, Chance of historical evolutions, regarding demography, mix of different populations *etc.*; thirdly, contingent data of individual personalities as for instance the exceptional Charlemagne's feature which enabled him to run a very smart policy and to build an empire; fourthly, the unexpected event, for instance the accidental General's death which changes the issue of a battle. Nevertheless, this wide recognition of the irreducible place of Chance in human affairs does not mean in Montesquieu's mind the renunciation of a global determinism. Indeed, Chance is integrated into global processes and only has the capacity to accelerate or slow down them. Therefore, in the same time, Montesquieu's thought of history ensures intelligibility of history and includes a concrete vision of a historical reality never absolutely foreseeable.

KEYWORDS: Montesquieu • chance • freedom • determinism • history

À première vue, on pourrait croire que Montesquieu nous offre un système déterministe dur, du fait, entre autres, mais en particulier, de sa théorie des climats, accusée précisément de fatalisme en son temps. Cette ligne déterministe se marque dans *L'Esprit des lois* dès la première page de la Préface, dans la déclaration d'intention générale de l'ouvrage de rendre intelligible ce qui semble *a priori* livré au hasard voire au chaos, le donné historico-juridique, social et politique du monde présent et passé :

J'ai d'abord examiné les hommes ; et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes ; et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que des suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale¹.

¹ *L'Esprit des lois* [rééd. de l'éd. R. Derathé de 1973, réactualisation de la bibliographie par D. de Casabianca], Paris, Classiques Garnier, t. 1, 2011, préface, p. 5.

Cette intention déterministe s'illustre bien par l'importance chez Montesquieu de la notion de loi. Par conséquent, il pourrait sembler *a priori* n'y avoir aucune place à laisser au hasard, sorte de notion ennemie à éradiquer du territoire scientifique de l'histoire, masque d'ignorance ou résidu d'irrationalité à pourchasser dans ses ultimes replis pour au final livrer un paysage historique et juridique définitivement nettoyé et pleinement transparent à la raison. En outre, il faut ajouter que la raison pour Montesquieu est à l'œuvre non seulement dans l'intelligibilité des phénomènes historiques comme instance de connaissance mais également à leur source comme actrice majeure. Toujours dans *L'Esprit des lois* : « La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre ; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine². » On pourrait donc s'attendre à ce qu'un tel rationalisme, à l'apparence presque déjà hégélienne en consacrant la raison comme moteur du réel, bannisse le hasard comme une ombre incongrue au tableau de la cause et la loi.

Cependant, si Montesquieu comme philosophe de l'histoire est effectivement très déterministe et rationaliste, il est également tout autant réaliste : son intention est bien aussi celle d'un historien, c'est-à-dire à la fois de rendre intelligible la réalité et en même temps d'être au plus près d'elle, du grain empirique des faits.

D'autre part, il ne faut pas oublier que Montesquieu postule la liberté humaine, c'est-à-dire la réalité et l'autonomie des causes morales. Une bonne loi peut également s'efforcer de lutter contre les effets du déterminisme climatique au lieu de simplement le suivre, certes sous la condition *sine qua non* de trouver un contrepoids réaliste. Cette effectivité de la liberté opère aussi dans le rapport au hasard que cette liberté peut utiliser de façon opportune ou dont elle peut être victime.

Il faut ajouter enfin qu'en outre, comme on le sait depuis Cournot au moins, ni la rationalité ni le déterminisme n'excluent nécessairement le hasard. La raison scientifique elle-même le confirme puisque, dans sa définition moderne, la plus connue et accréditée, celle donc de Cournot, le hasard se réduit à la rencontre fortuite entre des séries causales. Démythifié et démystifié, détrôné de la *Fortuna* des Romains, le hasard n'a plus rien d'une quelconque entité, réalité ou force, et se ramène à la part inévitable d'aléatoire et d'imprévisibilité charriée par le jeu des rapports complexes à l'œuvre dans des processus divers, et variant selon leur degré de complexité.

Or, le déterminisme chez Montesquieu, précisément, est non seulement extrêmement complexe, comme le soulignent tous les commentateurs,

² *Idem*, Livre I, ch. 3, p. 12.

mais également extrêmement fractionné par l'indépendance mutuelle des séries causales en jeu.

Nous allons tout d'abord nous attacher à davantage éclaircir ces conceptions chez Montesquieu, ce qui nous permettra de distinguer quatre niveaux de hasard impliqués dans sa grille de compréhension de l'histoire et variant selon les différents types de régime pour, au final, nous interroger sur la possibilité d'une transcription pratique du hasard dans l'art de gouverner.

Déterminisme et hasard chez Montesquieu

Ainsi, finalement, à mieux y regarder, nous serions avec Montesquieu en présence d'un déterminisme à la fois fort et affirmé, et qui, en même temps, ferait tout aussi nettement sa place au hasard. Précisons davantage.

Pour déterminer la part de hasard qu'accepte un auteur, il apparaît logique d'examiner d'abord la conception qu'il se fait du déterminisme ou de la causalité. La causalité chez lui rend-t-elle possible le hasard et dans quelle mesure ? Ce qui semble décisif étant non l'absence de causalité mais, si l'on suit Cournot, la multiplication au contraire de la causalité en lignes mutuellement indépendantes : c'est l'extériorité, l'hétérogénéité des plans de causalité qui permet d'insérer du jeu dans le système d'ensemble. Le hasard suppose donc de la causalité mais en même temps une pluralité au sein de cette causalité, plus précisément une pluralité non liée, une causalité à plusieurs étages suffisamment indépendants les uns des autres. À quoi il faut encore ajouter l'égalité : plus les séries causales seront égales en force, moins il sera prévisible de savoir laquelle imprimera davantage sa direction au processus d'ensemble.

Enfin, il faut également enquêter sur la finalité, celle-ci pouvant également s'avérer redoutable au hasard en ramenant toujours vers elle la causalité efficiente quelles que soient les voies empruntées.

Or, d'une part, comme on l'a vu, la causalité chez Montesquieu précisément est toujours complexe et fractionnée et, d'autre part, aucun horizon de finalité ne semble s'esquisser à son horizon, ce qui lui a été précisément reproché par les théologiens, le contre-modèle étant l'histoire selon Bossuet.

Certes, mais alors se pose un problème de taille en dépit de cette compréhension rationnelle du hasard. Car comment intégrer tout de même ce hasard dans un déterminisme global, dans un ensemble structuré et intelligible malgré que celui-ci soit fractionné en une série de lignes de causalité mutuellement indépendantes ? En quoi par exemple l'événement parfaitement extérieur et inattendu – comme la mort du général en chef lors de la bataille décisive – peut-il entrer malgré tout dans une compréhension

déterministe si l'on exclut l'interaction entre les séries causales ainsi que tout truchement d'une finalité ?

La clé de la réponse réside ici dans une catégorie que nous n'avons pas encore mentionnée : celle de totalité. Si la détermination n'opère pas entre les lignes de causalité, *partes extra partes*, il faut alors que ce soit entre la totalité et ses parties. Il faut donc qu'il y ait d'une manière ou d'une autre une totalité qui en quelque sorte chapeaute l'ensemble pour que ce dernier ne soit pas une simple collection de sous-ensembles. Or, Montesquieu pense bel et bien l'histoire sous un déterminisme de la totalité qui à la fois laisse une place au hasard et en même temps en quelque sorte le gouverne en l'alignant sur des processus d'ensemble et des tendances globales. Ces totalités sont sociopolitiques. Comme le dit très bien Althusser dans *Montesquieu, la politique et l'histoire* :

L'histoire n'est plus cet espace infini où sont jetés sans ordre les œuvres innombrables de la fantaisie et du *hasard* [...]. Cet espace a une structure. *Il possède des centres concrets auxquels se rapporte tout un horizon local de faits et d'institutions : les États. Et au cœur de ces totalités, qui sont comme des individus vivants, il est une raison interne, une unité intérieure, un centre originaire fondamental : l'unité de la nature et du principe*³.

C'est ce déterminisme de la totalité qui permet, je cite toujours Althusser, « une nécessité dont l'empire est si serré que non seulement y rentrent des institutions bizarres, qui durent, mais aussi jusqu'à ce *hasard* même, qui fait gagner ou perdre une bataille et tient dans une rencontre de l'instant⁴. » Ainsi, si serrée qu'elle soit, cette nécessité n'élimine pas pour autant le hasard mais l'intègre ou le courbe dans une tendance globale qu'il précipite ou retarde seulement.

Car, d'un autre côté, ce déterminisme global n'est précisément que global : il fonctionne par lois générales et comme Dieu chez Malebranche, il ne descend pas dans les détails et ne se soucie pas de nos affaires particulières. En outre, étant particulièrement complexe et fractionné, en pâte feuilletée en quelque sorte, et sans finalisation, le déterminisme de Montesquieu, malgré cette totalisation, laisse une particulière latitude au hasard.

Mais il faut aussi remarquer que ce déterminisme comporte des degrés : non seulement il est complexe mais plus ou moins fort, et parfois presque unilatéral. Une ligne de causalité peut en effet devenir si importante

³ *Montesquieu, la politique et l'histoire*, Louis Althusser, Paris, PUF, 2003 [1959], p. 49 (en italiques dans le texte).

⁴ *Idem*, p. 16, mis en italiques par nous.

qu'elle écrase pratiquement toutes les autres, en donnant ainsi l'impression d'emporter également la liberté humaine. Par exemple, les hommes, sous les latitudes extrêmes, sont si opprésés que le déterminisme climatique semble friser l'absolu, ce qui pourrait faire *presque* oublier l'existence du « presque » de la célèbre phrase sur l'esclavage des peuples des pays chauds, nuance évanescente mais heureusement subsistante : « Il ne faut donc pas être étonné que la lâcheté des peuples des climats chauds les ait *presque* toujours rendus esclaves, et que le courage des peuples des climats froids les ait maintenus libres. C'est un effet qui dérive de sa cause naturelle⁵ ».

Ainsi, non seulement il y a une multitude de causes à l'œuvre dans le processus historique pour Montesquieu, mais ces causes ne sont pas en rapport constant, elles varient considérablement et ces variations font également varier avec elles la part du hasard et aussi de la liberté humaine. À la fois, le hasard est partout, à tous les étages, et, en même temps, la part de ce hasard est variable, selon les étages, selon le rapport entre ces étages et selon la force des régimes de détermination et de totalisation. Ainsi, il y aura certes toujours du hasard mais cette part du hasard peut elle-même être déterminée *a priori*, en examinant le degré de totalisation des ensembles dans lesquels ce hasard s'inscrit, la capacité de liaison dont ces ensembles font preuve.

Pour préciser davantage l'analyse, on peut, me semble-t-il, distinguer chez Montesquieu quatre types ou plutôt quatre niveaux de hasard :

- Ce qu'on peut appeler le *hasard initial* qui concerne les conditions de formation des totalités sociopolitiques, c'est-à-dire le contexte naturel et géographique initialement donné ;

- Le *hasard des évolutions* : ainsi en particulier les évolutions démographiques qui sont très importantes pour Montesquieu ; ces évolutions modifient les conditions de départ et prennent donc le relais du hasard initial ;

- Le *hasard individuel du caractère* : par exemple, comme nous le verrons, la personnalité décisive de Charlemagne qui a permis de tenir ensemble un empire autrement tout à fait improbable ;

- Enfin, le *hasard de l'événement*.

Développons maintenant ces quatre niveaux en commençant par le premier, qui est la base de l'ensemble : celui que nous avons baptisé le *hasard initial*.

⁵ *L'Esprit des lois*, éd cit., 3^e partie, Livre XVII, ch. II, p. 295, mis en italiques par nous.

Le *hasard initial*

Ce que j'appelle donc le *hasard initial* chez Montesquieu consiste en cette configuration aléatoire mettant initialement en présence des éléments hétérogènes, plus précisément des populations humaines, avec des conditions naturelles et géographiques déterminées, bases de formation des totalités sociopolitiques. Comme le dit singulièrement, mais remarquablement, Montesquieu à propos de lui-même dans une formule très frappante des *Pensées* : « [...] je suis nécessairement homme et [...] je ne suis Français que par *hasard*⁶ ». Être Français suppose en effet un contexte naturel initial, résultat de hasards géologiques et climatiques et berceau de formation de la nation française. Il s'agit du climat et du terrain, mais aussi par exemple du voisinage d'autres puissances : ainsi la Pologne est malheureusement située entre les États allemands et la Russie... Or, ce *hasard initial* n'empêche pas qu'une formation sociopolitique puisse agglomérer ces données pour constituer avec elles une totalité. C'est ce qui fait toute l'importance de ce premier moment : ce qui était hétérogène et qui est mis par hasard en présence mutuelle en vient à former une totalité sociopolitique dès lors que se constitue un couple adéquat nature/principe qui est la base essentielle de cette totalité. Du coup, entre ces conditions initiales, la forme du gouvernement et la législation s'opère une sorte de soudure comme le déclare *L'Esprit des lois* : « Elles [les lois] doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très grand *hasard* si celles d'une nation peuvent convenir à une autre⁷. » Cette totalité, ainsi, aura capacité à plus ou moins intégrer le *hasard* dans ses évolutions.

Le *hasard des évolutions*

Le *hasard des évolutions* ou des *processus* : les évolutions démographiques en particulier sont très importantes pour Montesquieu, pouvant modifier, voire compléter, le *hasard initial* en donnant lieu à d'autres formations sociopolitiques comme par exemple les républiques selon les *Lettres persanes* : « Les premiers Gouvernements du Monde furent Monarchiques : ce ne fut que par *hasard*, et par la succession des Siècles, que les Républiques se formèrent⁸. » Mais elles peuvent aussi introduire des distorsions avec la configuration

⁶ *Mes Pensées*, éd. C. Volpilhac-Auger, n° 350, Paris, Gallimard, Folio Classique, 2014, p. 143, mis en italiques par nous.

⁷ *L'Esprit des lois*, éd. cit., Livre I, ch. 3, p. 12, mis en italiques par nous.

⁸ *Lettres persanes*, Lettre CXXV de Rhedi à Rica, *Œuvres complètes de Montesquieu*, Société Montesquieu, Voltaire Foundation, Oxford/Istituto Italiano Per Gli Studi Filosofici, Napoli, t. 1, 2004, orth. d'origine maintenue dans toutes les citations de cette édition, p. 478, mis en italiques par nous.

initiale, distorsions souvent lourdes de conséquences : outre les évolutions démographiques – fatales aux républiques, une croissance excessive leur faisant dépasser leur taille critique structurelle –, ce sont par exemple les modifications du climat ou les migrations des populations.

Un exemple remarquable de distorsion est la Russie. C'est cette distorsion qui permet à Montesquieu de critiquer la politique de brutalité de Pierre le Grand dont il estime qu'il aurait pu aussi bien procéder pacifiquement aux réformes qu'il a entreprises puisque celles-ci correspondent selon lui à des mœurs antérieures liées au climat russe et simplement recouvertes par des influences relativement récentes de l'étranger⁹.

Pendant, il reste encore deux types de hasard qui vont à leur tour jouer sur ces évolutions : celui des caractères et celui des événements qui, tous deux, sont déterminants pour accélérer, retarder, ou infléchir les processus...

Le hasard individuel du caractère

Ainsi, par exemple, le caractère de Louis XIV a précipité l'évolution « despotique » de la monarchie française. Mais prenons un exemple positif : celui de Charlemagne, l'une des grandes admirations de Montesquieu auquel il consacre plusieurs chapitres dans le dernier livre de *L'Esprit des lois*. Voici un extrait qui insiste sur la capacité de liaison ou encore de totalisation de son empire dont fit preuve Charlemagne et qui fit son génie aux yeux de Montesquieu, capacité qui ne fut pas en revanche le lot de ses successeurs dont le caractère était – à l'inverse mais toujours par hasard – tout à fait contraire à leur situation :

Charlemagne [...] mit un tel tempérament dans les ordres de l'état, qu'ils furent *contrebalancés*, et qu'il resta le *maître*. *Tout fut uni par la force de son génie*. [...] *L'empire se maintint par la grandeur du chef* : le prince était grand, l'homme l'était davantage. [...] Il fit d'admirables règlements ; il fit plus, il les fit exécuter. *Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire*. On voit, dans les lois de ce prince, un esprit de prévoyance *qui comprend tout*, et une certaine force *qui entraîne tout*. [...] Il savait punir ; il savait encore mieux pardonner. *Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eût à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber*. Les affaires renaissaient de toutes parts ; il les *finissait* de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. [...] ¹⁰.

⁹ Cf. *L'Esprit des Lois*, 3^e partie, chapitre XIV du livre XIX.

¹⁰ *Idem*, éd. cit., Livre XXXI, ch. 18, t. II, p. 382–383, mis en italiques par nous.

Le hasard de l'événement

Le *hasard de l'événement* peut être celui d'un malheureux coup de mousquet qui tue le général en chef lors de la bataille décisive, ou encore une suite de mauvais hivers déclenchant une famine générale etc. Mais également des événements d'un tout autre ordre comme par exemple la prédication d'un prophète qui va introduire une nouvelle religion, une décision politique malheureuse, une prise de pouvoir... Prenons ce dernier exemple avec un passage des *Lettres persanes* où Montesquieu évoque le despotisme oriental :

Qu'il ne faut point que les grands Evenemens y soient préparez par de grandes causes : au contraire, le moindre accident produit une grande revolution, souvent aussi impreveuë de ceux qui la font, que de ceux qui la souffrent. Lorsqu'Osman Empereur des Turcs, fut déposé, aucun de ceux qui commirent cet attentat, ne songeoit à le commettre : ils demandoient seulement en supplians, qu'on leur fit justice sur quelque grief : une voix qu'on n'a jamais connuë, sortit de la foule par *hasard* ; le nom de Mustapha fut prononcé ; et soudain Mustapha fut Empereur¹¹.

Cependant, en l'occurrence, le hasard fait-il alors tout dans l'événement ? Non bien sûr. En pastichant une formule célèbre, on pourrait dire que le hasard ne favorise que les événements historiques bien préparés, pour les échecs aussi bien que les succès. Citons les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* :

[...] si le *hasard* d'une bataille, c'est-à-dire, une cause particulière, a ruiné un Etat, il y avoit une cause générale, qui faisoit que cet Etat devoit périr par une seule bataille : en un mot l'allure principale entraîne avec elle tous les accidens particuliers¹².

Même si donc le hasard est parfois décisif, c'est toujours en vertu d'une loi générale, plus précisément ici du lien entre une cause particulière aléatoire et une tendance de fond. La légalité du hasard se confirme pleinement. Le hasard n'est pas une cause en lui-même mais une rencontre fortuite de causes, qui, ici, se joue plus précisément dans le rapport entre l'événement et la structure : la structure – combinaison de nature et de principe – poursuit, du fait de sa logique propre et aussi du discernement ou non des hommes, un

¹¹ *Lettres persanes*, éd. cit., Lettre LXXVIII d'Usbek à Rhedi, p. 353–354, mis en italiques par nous.

¹² *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *Œuvres complètes de Montesquieu*, Société Montesquieu, éd. cit., t. 2, 2000, p. 235, mis en italiques par nous.

certain devenir qu'une cause particulière, une circonstance, autrement dit le hasard, va précipiter, ralentir ou infléchir.

Cependant, bien que cette distribution en quatre niveaux ou types de hasard chez Montesquieu apparaisse obéir à des critères homogènes, la réalité du hasard est pourtant très variable selon la force de liaison dont sont capables les différentes totalités qui l'encadrent. C'est-à-dire en particulier selon les différents types de régime mis en place.

La distribution du hasard selon les types de régime : l'exemple du despotisme

Malgré en effet cette homogénéité de traitement, il demeure la possibilité d'une dilatation ou d'une contraction du hasard : ces différentes pulsations du hasard résultent de la capacité d'intégration et de détermination interne des régimes, c'est-à-dire de leur niveau de rationalité et de totalisation.

Un régime particulièrement, du fait de l'emprise du hasard initial qui a présidé à sa formation, celui du climat torride, sera véritablement l'empire du hasard : c'est le despotisme, règne cette fois de cet aléatoire particulier qu'est l'arbitraire ou encore le caprice constant du pouvoir. Et cela non seulement au niveau du despote mais de tous les échelons du pouvoir puisque précisément celui-ci ne s'y échelonne pas, mais reste tout entier absolu quel que soit le niveau où il s'exerce. C'est ce qu'explique *L'Esprit des lois* :

Mais, dans le despotisme, où la loi n'est que la volonté du prince, quand le prince serait sage, comment un magistrat pourrait-il suivre une volonté qu'il ne connaît pas ? Il faut qu'il suive la sienne. Il y a plus : c'est que la loi n'étant que ce que le prince veut, et le prince ne pouvant vouloir que ce qu'il connaît, il faut bien qu'il y ait une infinité de gens qui veulent pour lui et comme lui. Enfin, la loi étant la volonté momentanée du prince, il est nécessaire que ceux qui veulent pour lui, veulent subitement comme lui¹³.

Cet empire de la volonté immédiate et sans temporalité est donc empire de l'arbitraire, excluant toute possibilité de réflexion ou de délibération, comme l'établit clairement un chapitre antérieur du livre IV sur l'éducation : « L'extrême obéissance suppose de l'ignorance dans celui qui obéit ; elle en suppose même dans celui qui commande. Il n'a point à délibérer, à douter, ni à raisonner ; il n'a qu'à vouloir¹⁴. » Le hasard prend ainsi dans ces régimes une sorte d'existence monstrueuse et faisant office – certes utile – de repoussoir absolu.

¹³ *L'Esprit des lois*, éd. cit., Livre V, ch. 16, t. I, p. 74-75.

¹⁴ *Idem*, Livre IV, ch. 3, p. 40.

Dans le despotisme, tout se fait donc au hasard, du fait d'un pouvoir toujours absolu et incapable de se déclinier, et qui frappe par conséquent d'indétermination toute décision, réduite à une impulsion sans réflexion, immédiate et instantanée, par fantaisie, caprice et crainte, toujours par passion. Paradoxalement, tout ce qui s'y fait à chaque fois est absolu et à chaque fois aurait pu se faire autrement. Sans prévisibilité aucune, tout navigue à vue, même les affaires du marchand pourtant si soucieux de prévoir et contraint de commercer au jour la journée, en quelque sorte à l'instant l'instant. C'est que rien n'y est lié, tout s'entrecroise sans plan d'ensemble et les événements ne sont qu'autant d'accidents. Tout y est séparé : non seulement entre le palais qui enferme le despote et le reste du pays, mais au sein de tous les rapports, même ceux des particuliers. Toujours dans *L'Esprit des lois* : « Dans les Etats despotiques, chaque maison est un empire séparé¹⁵ » ou entre hommes et femmes : « A la Chine [...] les femmes y sont absolument séparées des hommes¹⁶. » Cela se concentre dans le principe du despotisme qui est la crainte. Il faut mesurer la différence de ce facteur passionnel avec les autres que sont l'honneur et la vertu : la crainte est une passion très singulière puisqu'elle est totalement négative ; c'est précisément un facteur de séparation : force non de liaison mais de déliaison, la crainte isole, brise les rapports puisqu'elle pousse à se méfier de tout. Ce qui dilate nécessairement la part du hasard. Et pourtant, en même temps, c'est ce qui assure une liaison minimale dans cette si faible totalité sociopolitique : sans la crainte, l'empire despotique vole immédiatement en éclats.

Montesquieu oppose à ce régime les gouvernements modérés où tous les rapports sont liés autant que tout était dissocié dans le despotisme, d'où la réduction à même mesure du champ possible du hasard à proportion de la force de liaison de cette totalité.

Cependant, tous les régimes, même ceux modérés, sont exposés au processus de la corruption qui précisément augmente le niveau de hasard – et donc le poids des évolutions, de l'événement et du caractère par rapport à la structure – en faisant de plus en plus tanguer les rapports de la machine. Mais cette sorte d'entropie est elle-même déterminée et prévisible, étant liée à la logique d'un devenir qui tient à l'unité ou aux contradictions dans le couple nature/principe.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ *Idem*, Livre XIX, ch. 13, p. 335.

L'application pratique : l'art de gouverner

Toutefois, quel que soit le degré d'intégration théorique du hasard dans la compréhension de l'histoire après coup, il n'en demeure pas moins que la condition concrète des hommes au sein de l'histoire en train de se faire est inévitablement de toujours devoir compter avec l'insoutenable et imprévisible légèreté du hasard qui défie toute prévisibilité certaine : partout, l'on peut constater que les choses humaines ont du jeu, que rien n'est fatal, que rien même ne se déroule jamais comme prévu.

Beaucoup de gouvernants plus ou moins s'y abandonnent. Ainsi, loin d'un art, gouverner est souvent gouverner au hasard. Comme le relève Usbek dans les *Lettres persanes* : « La plupart des Législateurs ont été des hommes bornés, que le *hasard* a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés, et leurs fantaisies¹⁷. » Mais peut-on maîtriser l'immaîtrisable ? Peut-on gouverner le hasard ?!

La réponse semble tenir d'abord dans un art de l'éviction ou encore de la prévoyance. Citons les *Considérations sur la grandeur et décadence des Romains* : « Une République sage ne doit rien *hasarder* qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise *fortune* ; le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son Etat¹⁸. »

Mais à côté de ce traitement négatif ou préventif du hasard, y a-t-il place pour une positivité du hasard dans l'art du pouvoir ?

L'exemple de Scipion apporte une réponse :

Sy par *hasard* quelque mauvais presage, avoit épouventé l'armée, un habile general en convertissoit le sens, et se le rendoit favorable : ainsi Scipion qui tomba en sautant de son vaisseau sur le rivage d'Afrique prit de la terre dans ses mains : Je te tiens, dit-il, ô terre d'Afrique, et par ces mots rendit heureux un presage qui avoit paru sy funeste¹⁹.

L'art politique peut donc aussi être d'intégrer le hasard lorsqu'il est inévitable en en convertissant le sens par une interprétation opportune. L'intégration politique du hasard sera le fait d'une raison non seulement prévoyante mais opportuniste qui, en quelque sorte, fera du hasard vertu.

¹⁷ *Lettres persanes*, éd. cit., 1^e phrase de la Lettre LXXVI d'Usbek à Rhedi, p. 348, mis en italiques par nous.

¹⁸ *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, éd. cit., p. 154, mis en italiques par nous.

¹⁹ *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, Société Montesquieu, éd. cit., t. 8 (*Œuvres et écrits divers T*), 2003, p. 88, mis en italiques par nous. Notons qu'il ne s'agit peut-être pas de Scipion mais de Jules César (cf. Suétone, *Vie des douze Césars – Vie de Jules César*, 59).

Conclusion

Le hasard chez Montesquieu est donc à la fois reconnu et contenu.

Reconnu car on ne doit jamais l'oublier puisque, omniprésent à tous les niveaux de la causalité, vouloir l'évacuer serait en être encore plus sûrement victime.

Contenu car, même s'il ne perd jamais totalement son extériorité constitutive qui fait son pouvoir d'irruption imprévisible dans la tranquillité apparente d'un déroulement, il n'est pourtant pas un élément purement extérieur et peut participer d'une rationalité et d'une intelligibilité globales de l'histoire, voire de la possibilité d'action, même très étroite, des hommes dans leur histoire.

Il y a ainsi chez Montesquieu une possibilité relative du hasard. Ce qui rend le hasard possible, c'est l'indépendance toujours subsistante des multiples causes en jeu dans les processus historiques. Ce qui le rend relatif, c'est le fait que cette indépendance n'est jamais absolue, par l'englobement de toutes ces causes contingentes et particulières dans un déterminisme de totalité qui les subsume et les rapporte à des tendances globales. Car, comme le montre Althusser, le geste de Montesquieu dans l'histoire de la pensée politique est de lier ensemble ce qui était seulement associé dans un rapport contingent, c'est-à-dire de totaliser l'espace du politique avec celui du naturel et du devenir historique sous la dyade conceptuelle nature/principe. Or, ce qui advient historiquement dans la vie de cette totalité, devenue analogue à un individu, n'en est pas détaché et prend sens dans le rapport à son devenir. Ce qui prive le hasard de tout espace où se réfugier pour en quelque sorte s'absolutiser. Le hasard se contentera donc de loger dans les détails, mais, comme chacun sait, ce sera diaboliquement, les détails étant précisément essentiels puisqu'ils peuvent faire l'essentiel, faire radicalement bifurquer un processus, le retarder ou au contraire le faciliter, voire l'accélérer.

Il faut ajouter une dernière raison de se réconcilier avec le hasard : c'est qu'il n'est non seulement pas possible mais pas souhaitable de l'éliminer car le hasard est aussi un principe esthétique. On touche ici à une idée chez Montesquieu que l'on n'a pas encore rencontrée : celui d'un charme irremplaçable du hasard qui est celui de la vie même, faite de nouveauté et d'inattendu. Le hasard met du jeu dans l'existence et introduit l'élément essentiel de la surprise. Citons *l'Essai sur le goût* :

Une chose peut nous surprendre comme merveilleuse, mais aussi comme nouvelle, et encore comme inattendue [...] C'est par-là que les jeux de *hasard* nous piquent ; ils nous font voir une suite continuelle d'événements non attendus ; c'est par-là que les jeux de société nous

plaisent ; ils sont encore une suite d'événemens imprévus, qui ont pour cause l'adresse jointe au *hasard*²⁰.

Par là, le hasard satisfait un besoin essentiel de nouveauté, revivifiant notre désir de vivre engourdi par l'ennui du trop prévisible. C'est par là aussi que l'histoire peut nous « piquer » en devenant récit : une histoire sans hasard ne pourrait mobiliser les passions humaines, ni pour prendre intérêt à la comprendre, ni pour – et encore moins ! – tenter d'y agir, car que serait une histoire sans suspens... ?

JEAN-LUC GUICHET – profesor zwyczajny w dziedzinie literatury (1650–1800) na Uniwersytecie Picardie Jules Verne (UPJV) w Amiens we Francji. Jego prace koncentrują się wokół myśli Rousseau, różnych aspektów Oświecenia, relacji człowiek–zwierzę oraz współczesnych zagadnień z zakresu antropologii, edukacji i filozofii środowiska. Główne książki: *Traité des animaux, Condillac* (commentaire de l'œuvre), Ellipses, 2004; *Rousseau, l'animal et l'homme. L'animalité dans l'horizon anthropologique des Lumières*, Cerf, 2006; *Usages politiques de l'animalité* (red.), L'Harmattan, 2008; *Douleur animale, douleur humaine. Données scientifiques, perspectives anthropologiques, questions éthiques* (red.), Quae, 2010; *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e–XXI^e siècles)* (dir.), Publications de la Sorbonne, 2010; “L'animal des Lumières” (wraz z J. Berchtoldem), *Dix-Huitième Siècle* n° 42, 2010; *Problématiques animales. Théorie de la connaissance, Anthropologie, Éthique et Droit*, PUF, 2011; “Sensibilité et nature humaine chez Locke et Rousseau” (wraz z T. Ménissierem), *Annales Jean-Jacques Rousseau*, 2012; *La question sexuelle. Interrogations de la sexualité dans l'œuvre et la pensée de Rousseau* (red.), Garnier, 2012. Najnowsza książka: *Figures du moi et environnement naturel au XVIII^e siècle*, éditions de la Sorbonne, 2020.

JEAN-LUC GUICHET – full professor in Literature (1650–1800) at the University of Picardie Jules Verne (UPJV), located in Amiens, France. His works focus on Rousseau, the different aspects of the Enlightenment, the relationship man-animals and contemporary issues in anthropology, education and philosophy of the environment. Main books: *Traité des animaux, Condillac* (commentaire de l'œuvre), Ellipses, 2004; *Rousseau, l'animal et l'homme. L'animalité dans l'horizon anthropologique des Lumières*, Cerf, 2006; *Usages politiques de l'animalité* (dir.), L'Harmattan, 2008; *Douleur animale, douleur humaine. Données scientifiques, perspectives anthropologiques, questions éthiques* (dir.), Quae, 2010; *De l'animal-machine à l'âme des machines. Querelles biomécaniques de l'âme (XVII^e–XXI^e siècles)* (dir.), Publications de la Sorbonne, 2010; “L'animal des Lumières” (codir. with J. Berchtold), *Dix-Huitième Siècle* n° 42, 2010; *Problématiques animales. Théorie de la connaissance, Anthropologie, Éthique et Droit*, PUF, 2011; “Sensibilité et nature humaine chez Locke et Rousseau” (codir. with T. Ménissier), *Annales Jean-Jacques Rousseau*, 2012; *La question sexuelle. Interrogations de la sexualité dans l'œuvre et la pensée de Rousseau* (dir.), Garnier, 2012. His last book: *Figures du moi et environnement naturel au XVIII^e siècle*, éditions de la Sorbonne, 2020.

²⁰ *Essai sur le goût*, « Des plaisirs de la surprise », *idem*, t. 9 (*Œuvres et écrits divers II*), 2006, p. 498, mis en italiques par nous.

